



# Révision du SCoT du Pays Voconces

## INFORMATION

### Réunion publique dans le cadre du SCoT Diagnostic du territoire et état initial de l'environnement

Lundi 26 février 2018 à 18h30  
au siège de l'intercommunalité

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Pays Voconces est en révision.

Ce document d'urbanisme d'échelle intercommunale a pour objet de mettre en cohérence autour d'un projet pour le territoire, les politiques en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

En œuvre depuis 2010 sur le territoire de l'intercommunalité, le Scot doit être révisé pour s'adapter à l'extension du périmètre intercommunal, aux évolutions du contexte socio-démographique, économique, environnemental et réglementaire.

La communauté de communes, qui porte le SCoT, s'est donné pour objectif de finaliser ce nouveau document pour 2019. La démarche de révision du SCoT s'organise en 3 grandes étapes :

- ▶ **L'élaboration d'un diagnostic et d'un état initial de l'environnement** qui serviront de base à la définition des enjeux et des objectifs du projet de territoire,
- ▶ **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**, qui exprime les évolutions souhaitées pour le territoire et fixe des objectifs,
- ▶ **Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)** qui détermine les orientations en matière d'organisation de l'espace qui concourent à la réalisation des objectifs du PADD.

La communauté de communes a souhaité associer la population à chaque étape de la révision afin de favoriser l'expression des idées et des points de vue, de recueillir les observations de tous ceux qui souhaitent contribuer à l'enrichissement du projet de SCoT, et de connaître les aspirations de la population.